

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

2e Circonscription (Parthenay)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 23 Novembre 1958

MESDAMES, CHERS CONCITOYENS,

Les graves événements du mois de mai ont amené la chute de la IVe République. Elle est morte de n'avoir su se réformer pour s'adapter aux complexités des tâches de la vie d'un Etat moderne. Elle est morte aussi d'une confusion des pouvoirs qui hypertrophiait le rôle du Parlement et paralysait celui du Gouvernement.

Dans un manifeste, nous vous avons demandé de voter la Constitution proposée par le Général DE GAULLE car nous pensions qu'elle offrait au pays sa dernière chance. Nous étions sûrs d'être en accord avec la majorité de nos concitoyens ; le résultat nous a donné raison.

Les élections du 23 novembre ont une importance capitale pour parachever l'œuvre entreprise, elles doivent désigner des hommes qui s'efforceront d'apporter un esprit nouveau à la conduite des affaires publiques.

Par le scrutin uninominal, le Général DE GAULLE a voulu que les électeurs puissent choisir comme parlementaires les hommes les mieux à même de remplir ce mandat ; il a voulu éviter de devenir l'otage d'un clan ou d'une coalition rétrograde. Il a voulu que les électeurs soient représentés par un homme à leur image, vraiment de chez eux, un homme de qui ils se sentent proche mais qui soit en même temps capable d'être l'interprète de ce qu'ils ressentent et de ce qu'ils veulent.

POSITION POLITIQUE.

La France est un pays jeune. Elle sera dans quelques années le pays le plus jeune d'Europe. Il faut être capable d'assurer à cette jeunesse : des écoles, des logements, du travail. L'équipement scolaire et universitaire de la Nation devra être hardiment modernisé, le recrutement des maîtres augmenté pour répondre à la fois aux nécessités démographiques et au progrès scientifique. Notre devoir est de lui proposer, comme idéal, la fidélité à des principes tenus pour si bien acquis hier encore qu'il semblait superflu de les défendre et qui retrouvent aujourd'hui leur relief et leur valeur :

— **Libertés individuelles,**
— **Respect de la personne humaine,**
— **Souveraineté populaire,**

QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

Le but essentiel de la politique économique est de rechercher le progrès social par l'expansion de la production. Les progrès scientifiques et techniques qui caractérisent les années exceptionnelles que nous vivons créent des besoins nouveaux mais aussi des possibilités d'amélioration des conditions de vie ; ils permettent de donner leur plein développement à des Plans d'Equipement Nationaux et Régionaux et par là même avoir de profondes répercussions à l'échelon local.

En ce qui concerne notre circonscription, il faut développer notre économie régionale et faire de l'**Agriculture une puissance européenne** en lui donnant son complet développement et en lui ouvrant des débouchés nouveaux.

PARTHENAY doit être équipé pour devenir un des grands centres du marché européen de la viande et doit posséder des abattoirs modèles.

Comme les autres catégories de producteurs, les cultivateurs doivent bénéficier d'un juste prix garanti, pour leurs produits, et être ainsi rassurés sur leur avenir et celui des leurs.

Pour maintenir la petite exploitation familiale il faut encourager l'installation d'industries nouvelles dans notre région où se trouve partout une **main-d'œuvre de qualité.**

Il faut rechercher pour **tous les travailleurs** le **plein emploi** et la **sécurité.**

Le plein emploi résulte d'une bonne organisation de l'économie, d'une **formation professionnelle** bien comprise, d'une orientation de la main-d'œuvre bien étudiée.

La sécurité comporte :

Pour les travailleurs : l'assurance d'un salaire garanti.

Pour les paysans, les artisans et les commerçants : des conditions équilibrées d'exploitation.

L'attribution d'avantages sociaux égaux pour tous les producteurs.

Le développement de la Mutualité et de la Coopération.

La prise en charge par la Nation de ceux qui ont usé leur vie au travail.

La lutte contre les fléaux sociaux et bien entendu l'amélioration des conditions de logement.

Dans la dure vie rurale de notre région, les **femmes** ont une place éminente au foyer et au travail. Il convient de faciliter leur tâche par le développement de l'enseignement ménager, et de les protéger par la généralisation des mesures sociales qui les intéressent.

OUTRE-MER.

La France doit faciliter les changements qui se manifestent dans le territoires d'Outre-Mer et dont, fidèle à ses traditions elle accepte l'évolution naturelle et pacifique.

Pour être durables, les liens qui unissent les peuples dans une communauté politique doivent être fondés sur une volonté commune d'associer les aspirations et les intérêts.

C'est en partant de ce principe qu'une des tâches essentielles qui attendent la République nouvelle est **d'établir en Algérie une paix française fondée sur la justice.**

La formation d'un grand espace économique comportant la mise en valeur en commun des richesses naturelles, comme celles du Sahara, doit permettre à notre pays d'envisager l'avenir avec espoir et de construire solidement une communauté des peuples libres.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE.

Les grands problèmes de notre époque ne peuvent plus trouver de solution dans le seul cadre de la nation, mais dans celui de communautés plus vastes et notamment dans celui de l'Europe.

Malgré les déceptions qu'elle a pu éprouver, la France doit continuer de participer à l'Organisation des Nations Unies où elle doit prendre des initiatives en matière de désarmement et d'aide aux pays sous-développés.

Voici le sens que je donnerai à mon action. — Je fais appel aux électeurs et aux formations politiques et professionnelles qui s'inspirent de ces principes et de ces idées en leur demandant d'en assurer le triomphe. Il convient qu'à la veille de ce scrutin capital, les républicains ne retombent pas dans les divisions du passé, sinon seraient en danger et la **liberté** et la **démocratie.**

VIVE LA 2e CIRCONSCRIPTION DES DEUX-SÈVRES !

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

VIVE LA FRANCE !

Docteur Yvan QUINTARD,

Conseiller Général,
Adjoint au Maire de Saint-Maixent,
Médaille de la Résistance,

CANDIDAT RÉPUBLICAIN D'UNION
POUR L'ACTION DÉMOCRATIQUE ET RURALE.

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Raymond PROUTEAU

Cultivateur
Maire de Lageon
Officier de l'Instruction Publique
Officier du Mérite Agricole

IMP. GARNIER, SAINT-MAIXENT